



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Légion d'honneur

Question écrite n° 22683

Texte de la question

M. Jacques Gasparrin interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'attribution de la Légion d'honneur. Pour la première fois en 2008, il y a quasiment autant de femmes que d'hommes promus aux dignités de grand croix et grand officier de la Légion d'honneur : 49,7 % de femmes dans chacune des deux listes. Et cinq femmes ont été promues commandeurs, sur 25 personnes. Cela répond à l'exigence du Président que « la République distingue de la même manière les talents de ces femmes et de ces hommes qui l'ont bien servie ». Aussi, à la demande du comité des membres de la Légion d'honneur de Besançon, il souhaiterait savoir si le nombre de récipiendaires va augmenter dans l'avenir.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Gasparrin](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22683

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mai 2008, page 3944

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)